

La communauté de communes Dombes Saône Vallée : CCDSV en quelques mots.

19 COMMUNES
38500 HABITANTS
180 KM²

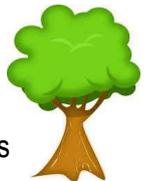


Développement économique

La promotion économique du territoire et la commercialisation de ces zones d'activités.
Le soutien à l'insertion socioprofessionnelle et au développement de l'emploi.
L'aide à la création d'entreprises.
La mise en œuvre d'une opération de soutien à l'artisanat et au commerce (ORC).

Environnement

Etude et suivi des schémas d'assainissement collectif et non collectif.
Création et gestion des réseaux de collecte des eaux usées, et des systèmes d'épuration (17 stations).
Construction de la station d'épuration des bords de Saône à Massieux.
Contrôle et entretien des systèmes d'assainissement non collectif.
Confier au SMICTOM, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et assimilés.
Enlèvement des épaves automobiles en partenariat avec le conseil départemental.
Mise en œuvre d'un programme de valorisation des bords de Saône pour conserver leurs caractères naturels propices aux activités de loisirs.
Actions d'information et de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie.



Action sociale

Développer les relais d'assistants maternels. 350 assistantes maternelles sur le territoire.
Créer et gérer des équipements pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans (6 équipements en service en 2019).

Aménagement de l'espace

Mise en œuvre du développement du territoire (urbanisme, habitat, transport) en lien avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT).



Tourisme et loisirs

Mener une réflexion d'ensemble sur les loisirs et le tourisme du territoire.
Mettre en œuvre deux contrats régionaux de tourisme : le tourisme adapté (actions de mise en accessibilité des équipements touristiques publics ou privés) et l'écotourisme (actions de valorisation et de promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement).
Soutenir les actions de l'office de tourisme Ars-Trévoux dont la gestion de différents équipements acquis et rénovés comme la maison éclusière de Parcieux, l'Historial du musée du saint curé d'Ars.
Réaliser et entretenir des circuits pédestres intercommunaux.

Equipements sportifs

Gestion de plusieurs équipements pour une double utilisation : scolaire et associative. (Gymnase et plateau sportif du lycée du Val de Saône à Trévoux, gymnase du collège Jean Compagnon à Reyrieux, plateau sportif du collège

Jean Moulin à Trévoux, complexe sportif Montfray sport à Fareins, terrain en gazon synthétique à Trévoux, mur d'escalade mobile).

Suivi de la construction du gymnase du futur collège de Trévoux.

Prise en charge des déplacements des élèves des collèges et du lycée vers la piscine de Trévoux.

Déplacements



Etude, organisation et gestion du réseau de transports en commun Saônibus sur le territoire.

Organisation et gestion des transports scolaires en partenariat avec le Conseil Départemental.

Participation aux études du projet de tram-train entre Trévoux et Sathonay et aménagements connexes au projet de tram-train.

Définition d'un plan d'ensemble de voies cyclables et entretien de celui-ci.

Logements

La participation à la réalisation d'opérations de construction de logement social.

Mise en œuvre du Programme local de l'habitat (PLH).

Culture et patrimoine

Gère l'espace culturel communautaire « La Passerelle » comprenant une médiathèque, une école de musique, un cinéma, et un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

Développe le réseau des bibliothèques du territoire.

Soutient les écoles de musique du territoire dans leur fonctionnement annuel.

Porte et met en œuvre le label « Pays d'art et d'histoire » accordé par le Ministère de la Culture.

Restaure et entretient le petit patrimoine des communes : lavoirs, portes de ville, Croix de Mission, statues, puits, sculptures, tableaux...

Soutient financièrement les associations à vocation patrimoniale dans leurs actions de niveau intercommunal.



Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

Gestion des milieux aquatiques et de préventions des inondations (GEMAPI)



Collecte et traitements des déchets

Déchets des ménages et déchets assimilés.

Enlèvements des épaves automobiles en partenariat avec le conseil départemental.

